

# Le Bonnet Rouge

BUREAUX : 14, rue Drouot, Paris (9<sup>e</sup>)

Quotidien Républicain du soir

Le Numéro : Cinq Centimes

TELEPHONE : Central 69-70 et Central 80-82

DIRECTEUR : Miguel ALMEREYDA

En sa : PARIS 20 fr. ; DÉPT 24 fr. ; ÉTRANGER 32 fr.

## LA Dégringolade DES TRONES

Parce que les Russes se sont déivrés de leur tsar, bien des gens se demandent, en France et ailleurs, si les Allemands ne vont pas se déivrer de leur kaiser.

Ce sont les rois eux-mêmes qui ont les premiers signalés que l'esprit révolutionnaire est contagieux et que le goût de la liberté se communique aisément de peuple à peuple.

Il y a un an, les Anglais avaient demandé que les Alliés prennent, dès maintenant, l'engagement solennel de détrôner Guillaume II, le jour de leur victoire. Cette proposition souleva les protestations des chevaliers de l'Autocratie russe.

Tous les monarches sont solidaires, s'écrièrent les réactionnaires de Russie. Toucher à l'un d'eux, quel qu'il soit, c'est les atteindre tous. Porter un coup à Guillaume II, c'est ébranler le prestige et l'autorité de tous les autres souverains.

C'est au nom de ce vieux principe de la solidarité des trônes que ces aimables royalistes russes, fort peu nombreux, à la vérité, dans le vaste empire, souhaitaient la défaite de la France.

« La France battue, c'est la République déconsidérée devant le monde, et les peuples guéris de leur maudite envie de se gouverner eux-mêmes à l'exemple des Français. »

Il n'est pas certain que les peuples aient, autant que les rois et leurs partisans, le sens de la solidarité de leurs intérêts.

Le peuple allemand sera-t-il remué par les événements de Petrograd, au point de vouloir congédier son empereur, lui aussi ?

On ne saurait le dire. Quelques Français cependant croient pouvoir l'espérer, d'autres ne cachent pas qu'ils le redoutent.

L'idée que les Allemands pourraient proclamer la république épouvante en particulier nos royalistes parisiens. Ces gens-là n'ont pas, vous le savez, le moindre argument à faire valoir en faveur de leur système politique. On sait très bien pourquoi les Maurras et les Daudet veulent la monarchie. Mais leurs raisons, ne sont guère avouables. Ces monarchistes, alors, se contentaient habituellement de dire :

« La France doit se remettre sous le joug d'un roi, car toutes les grandes nations sont en monarchie. »

Or les monarchies, l'une après l'autre, fichent le camp.

Il ne reste plus guère que des monarchies parlementaires, comme la Grande-Bretagne ou l'Italie. De vraies royautés, de monarchies absolues, après la chute d'Abdul Hamid, après l'abdication de Nicolas II, il ne restait que l'Allemagne.

C'est sur l'Allemagne que les royalistes français se précipitent toujours quand ils veulent illustrer leurs sophismes politiques et montrer que leurs rêves maisonnés ne sont point des chimères de déments, puisqu'ils ont été réalisés parfois. C'est donc à l'Allemagne que les Maurras et les Daudet se cramponnent.

Et voilà que la monarchie allemande menace, elle aussi, de s'effondrer.

Voilà qu'on se met à parler de république allemande.

Nos gens sont navrés. On leur arrache le pain de la bouche. Ils vont en crever.

Nous ne savons pas, nous, si les Allemands renverront leur kaiser et institueront la république germanique.

Mais nous le souhaitons ardemment, simplement pour nous amuser du dépit rageur des royalistes français, à cette nouvelle.

Ils en bavèrent, et, comme ils ne voudront pas le laisser paraître, ils ravalèrent leur bave : ils seront empoisonnés.

Georges CLAIRES.

## La Censure

Le Journal du Peuple, dont hier nous annonçons la saisie, a été, à la suite de cette première mesure, suspendu pour huit jours.

## Les Meeting d'antan

La réunion pour la Russie libre de la Ligue des Droits de l'Homme est, en somme, le premier meeting politique, depuis trente-deux mois de guerre.

Mais là-bas, en Russie, les foules viennent de se secouer d'une convulsion involontaire. Ces frémissements-là sont contagieux. En Allemagne, la contagion croquera-t-elle des sillons profonds ?

Ce matin, l'ambassadeur du Japon, M. Metelu, accompagné par l'attaché militaire, le colonel Nagai, a décoré, au nom de son gouvernement, le maréchal Loffe, du grand cordon du Saint-Léonard et du Paulowna, haute distinction accordée rarement aux grands hommes d'Etat japonais.

## GUERRE ET DIPLOMATIE

# Le Président Wilson demande au Congrès de reconnaître l'état de guerre AVEC L'ALLEMAGNE et de voter la conscription obligatoire

Philadelphie, 3 avril. — Le Président Wilson s'est présenté devant le Congrès hier soir à 8 h. 45.

Le Président a demandé au Congrès de déclarer que l'état de guerre existe entre les Etats-Unis et le gouvernement impérial allemand. — (Radio.)

Washington, 3 avril. — Le Président commençant la lecture de son message s'exprima en ces termes :

« J'ai convoqué le Congrès en session extraordinaire parce que nous avons à prendre des décisions politiques de la plus haute importance et que nous devons les prendre immédiatement. La Constitution et le Droit ne me permettent pas de prendre seul la responsabilité de ces mesures. »

Après avoir énuméré les attentats outrageants commis par l'Allemagne contre les Etats de l'Union, le Président a demandé au Congrès de déclarer que l'état de guerre existe entre les Etats-Unis et l'Allemagne et que cet état de choses impliquerait la coopération effective avec les gouvernements actuellement en guerre avec l'Allemagne.

Cette décision entraînerait également, dit le Président, des mesures financières et le vote immédiat de crédits importants.

Il demanda ensuite la conscription obligatoire et la levée rapide de 500.000 hommes.

M. Wilson a nettement déclaré qu'aucune action ne serait engagée contre le gouvernement autrichien ou contre tout autre pays allié de l'Allemagne.

L'état de notre trésorerie se chiffre, dit-il, actuellement par 3.044.309.292 dollars.

C'est la plus grande accumulation de capitaux qui ait été enregistrée depuis l'histoire du monde.

Tandis que le Président Wilson prononçait son discours, parvint au Congrès la nouvelle du torpillage du navire de commerce armé « L'Aztec ». Elle provoqua dans les couloirs du Capitole une vive émotion. — (Radio.)

Washington, 3 avril. — Le Président WILSON s'est exprimé en ces termes devant le Congrès :

« J'ai le sentiment profond du caractère solennel, je dirai même tragique, de l'acte que je vais entreprendre et des graves responsabilités qu'il entraîne ; mais je n'hésite pas à obéir à ce que j'estime être mon devoir constitutionnel et vis-à-vis de ce Congrès qu'on fait la manière d'agir adoptée en dernier lieu par le gouvernement impérial de l'Allemagne, ne constitue rien moins que l'état de guerre contre le gouvernement et le peuple des Etats-Unis. »

« Ceux-ci acceptent de façon formelle la position de belligérants et, comme tels, sont décidés à prendre les mesures immédiates nécessaires, non seulement pour compléter la mise en défense du pays, mais encore pour tirer parti de toutes ses ressources, afin d'amener le gouvernement de l'empire d'Allemagne à composition et de mettre ainsi un terme à la guerre. »

« Nous avons, d'autre part, protégé, autant que faire se peut, le peuple de l'Union contre les sévères difficultés et les dangers qui peuvent résulter, au point de vue financier, des énormes emprunts contractés par l'étranger, en prenant des mesures susceptibles de faire finir la guerre. »

« Nous avons, d'autre part, protégé, autant que faire se peut, le peuple de l'Union contre les sévères difficultés et les dangers qui peuvent résulter, au point de vue financier, des énormes emprunts contractés par l'étranger, en prenant des mesures susceptibles de faire finir la guerre. »

## SUR TOUS LES FRONTS

### L'Offensive allemande est-elle prochaine ?

Des actions d'artillerie et des rencontres de patrouilles prouvent que l'activité est toujours intense sur notre front

## Communiqués

974<sup>e</sup> JOUR DE LA GUERRE

### COMMUNIQUE FRANÇAIS

De la Somme à l'Aisne, actions d'artillerie intermittentes. Rencontres de patrouilles au nord et au sud de l'Aisne. Nous avons pris six mitrailleuses dans la région de Vauxaillon au cours des combats d'hier.

La lutte d'artillerie continue assez violente dans la région Butte du Mesnil-Maisons de Champagne.

En Alsace, une tentative allemande sur une de nos tranchées du secteur de Semplois-Haut a été repoussée par nos troupes. Nuit calme partout ailleurs.

### COMMUNIQUE ROUMAIN

La situation est inchangée sur tout le front. Sur la frontière ouest de la Moldavie, il n'y eut, au cours de la journée, qu'un bombardement d'artillerie et des actions de patrouilles. Dans la région entre les villages de Hlcuti et de Slonca, nous avons envoyé de fortes reconnaissances qui arrivèrent jusqu'aux réseaux ennemis, ont fourni des renseignements précieux.

Sur la Putna, nos batteries lourdes ont contre-battu l'artillerie ennemie, qui tirait sur Marasesti.

Sur le Sereth, l'artillerie lourde et l'artillerie légère ont bombardé les positions ennemies de Calieni, Coterlung et Mihalato. Il a été détruit un groupe de mitrailleuses. Nous avons répondu efficacement au feu des batteries de Bugeac, qui ont tiré sans résultat sur le champ d'aviation de Galatz.

Une puissante escadrille composée de 19 avions russes, français et roumains, a bombardé les monters ennemis, au nord de Braila.

### LES PLANS D'HINDENBURG

Rome, 2 avril. — De Zurich : On se demande ici jusqu'à quel point les événements de Russie exerceraient une influence sur les projets d'Hindenburg.

Il est évident que le maréchal avait dû déjà, au mois de mars, dresser ses plans de bataille d'une façon définitive, pour le printemps et pour l'été 1917.

Ne sera-t-il pas tenté de les changer en partant, comme certains indices le laisseraient croire, de l'ouest dans l'est, de nombreux bataillons rendus disponibles par le raccourcissement du front allemand en France ? Ne veut-il pas surprendre l'armée russe en plein mouvement de réorganisation ?

Beaucoup le pensent, mais le major Morsh est d'un avis contraire : il juge que si cette armée doit souffrir de la révolution, Hindenburg n'a pas à se hâter et qu'il peut se contenter de laisser travailler le temps à cette œuvre de dissolution. — (Information.)

### Une Grève en Angleterre

Londres, 2 avril. — Une grève vient d'éclater parmi les ouvriers métallurgistes de Barrow-in-Furness (Lancashire).

Washington, 3 avril. — Le Président WILSON s'est exprimé en ces termes devant le Congrès :

« J'ai le sentiment profond du caractère solennel, je dirai même tragique, de l'acte que je vais entreprendre et des graves responsabilités qu'il entraîne ; mais je n'hésite pas à obéir à ce que j'estime être mon devoir constitutionnel et vis-à-vis de ce Congrès qu'on fait la manière d'agir adoptée en dernier lieu par le gouvernement impérial de l'Allemagne, ne constitue rien moins que l'état de guerre contre le gouvernement et le peuple des Etats-Unis. »

« Ceux-ci acceptent de façon formelle la position de belligérants et, comme tels, sont décidés à prendre les mesures immédiates nécessaires, non seulement pour compléter la mise en défense du pays, mais encore pour tirer parti de toutes ses ressources, afin d'amener le gouvernement de l'empire d'Allemagne à composition et de mettre ainsi un terme à la guerre. »

« Nous avons, d'autre part, protégé, autant que faire se peut, le peuple de l'Union contre les sévères difficultés et les dangers qui peuvent résulter, au point de vue financier, des énormes emprunts contractés par l'étranger, en prenant des mesures susceptibles de faire finir la guerre. »

« Nous avons, d'autre part, protégé, autant que faire se peut, le peuple de l'Union contre les sévères difficultés et les dangers qui peuvent résulter, au point de vue financier, des énormes emprunts contractés par l'étranger, en prenant des mesures susceptibles de faire finir la guerre. »

« Nous avons, d'autre part, protégé, autant que faire se peut, le peuple de l'Union contre les sévères difficultés et les dangers qui peuvent résulter, au point de vue financier, des énormes emprunts contractés par l'étranger, en prenant des mesures susceptibles de faire finir la guerre. »

« Nous avons, d'autre part, protégé, autant que faire se peut, le peuple de l'Union contre les sévères difficultés et les dangers qui peuvent résulter, au point de vue financier, des énormes emprunts contractés par l'étranger, en prenant des mesures susceptibles de faire finir la guerre. »

« Nous avons, d'autre part, protégé, autant que faire se peut, le peuple de l'Union contre les sévères difficultés et les dangers qui peuvent résulter, au point de vue financier, des énormes emprunts contractés par l'étranger, en prenant des mesures susceptibles de faire finir la guerre. »

« Nous avons, d'autre part, protégé, autant que faire se peut, le peuple de l'Union contre les sévères difficultés et les dangers qui peuvent résulter, au point de vue financier, des énormes emprunts contractés par l'étranger, en prenant des mesures susceptibles de faire finir la guerre. »

« Nous avons, d'autre part, protégé, autant que faire se peut, le peuple de l'Union contre les sévères difficultés et les dangers qui peuvent résulter, au point de vue financier, des énormes emprunts contractés par l'étranger, en prenant des mesures susceptibles de faire finir la guerre. »

« Nous avons, d'autre part, protégé, autant que faire se peut, le peuple de l'Union contre les sévères difficultés et les dangers qui peuvent résulter, au point de vue financier, des énormes emprunts contractés par l'étranger, en prenant des mesures susceptibles de faire finir la guerre. »

« Nous avons, d'autre part, protégé, autant que faire se peut, le peuple de l'Union contre les sévères difficultés et les dangers qui peuvent résulter, au point de vue financier, des énormes emprunts contractés par l'étranger, en prenant des mesures susceptibles de faire finir la guerre. »

« Nous avons, d'autre part, protégé, autant que faire se peut, le peuple de l'Union contre les sévères difficultés et les dangers qui peuvent résulter, au point de vue financier, des énormes emprunts contractés par l'étranger, en prenant des mesures susceptibles de faire finir la guerre. »

« Nous avons, d'autre part, protégé, autant que faire se peut, le peuple de l'Union contre les sévères difficultés et les dangers qui peuvent résulter, au point de vue financier, des énormes emprunts contractés par l'étranger, en prenant des mesures susceptibles de faire finir la guerre. »

« Nous avons, d'autre part, protégé, autant que faire se peut, le peuple de l'Union contre les sévères difficultés et les dangers qui peuvent résulter, au point de vue financier, des énormes emprunts contractés par l'étranger, en prenant des mesures susceptibles de faire finir la guerre. »

« Nous avons, d'autre part, protégé, autant que faire se peut, le peuple de l'Union contre les sévères difficultés et les dangers qui peuvent résulter, au point de vue financier, des énormes emprunts contractés par l'étranger, en prenant des mesures susceptibles de faire finir la guerre. »

« Nous avons, d'autre part, protégé, autant que faire se peut, le peuple de l'Union contre les sévères difficultés et les dangers qui peuvent résulter, au point de vue financier, des énormes emprunts contractés par l'étranger, en prenant des mesures susceptibles de faire finir la guerre. »

« Nous avons, d'autre part, protégé, autant que faire se peut, le peuple de l'Union contre les sévères difficultés et les dangers qui peuvent résulter, au point de vue financier, des énormes emprunts contractés par l'étranger, en prenant des mesures susceptibles de faire finir la guerre. »

« Nous avons, d'autre part, protégé, autant que faire se peut, le peuple de l'Union contre les sévères difficultés et les dangers qui peuvent résulter, au point de vue financier, des énormes emprunts contractés par l'étranger, en prenant des mesures susceptibles de faire finir la guerre. »

« Nous avons, d'autre part, protégé, autant que faire se peut, le peuple de l'Union contre les sévères difficultés et les dangers qui peuvent résulter, au point de vue financier, des énormes emprunts contractés par l'étranger, en prenant des mesures susceptibles de faire finir la guerre. »

« Nous avons, d'autre part, protégé, autant que faire se peut, le peuple de l'Union contre les sévères difficultés et les dangers qui peuvent résulter, au point de vue financier, des énormes emprunts contractés par l'étranger, en prenant des mesures susceptibles de faire finir la guerre. »

« Nous avons, d'autre part, protégé, autant que faire se peut, le peuple de l'Union contre les sévères difficultés et les dangers qui peuvent résulter, au point de vue financier, des énormes emprunts contractés par l'étranger, en prenant des mesures susceptibles de faire finir la guerre. »

« Nous avons, d'autre part, protégé, autant que faire se peut, le peuple de l'Union contre les sévères difficultés et les dangers qui peuvent résulter, au point de vue financier, des énormes emprunts contractés par l'étranger, en prenant des mesures susceptibles de faire finir la guerre. »

« Nous avons, d'autre part, protégé, autant que faire se peut, le peuple de l'Union contre les sévères difficultés et les dangers qui peuvent résulter, au point de vue financier, des énormes emprunts contractés par l'étranger, en prenant des mesures susceptibles de faire finir la guerre. »

« Nous avons, d'autre part, protégé, autant que faire se peut, le peuple de l'Union contre les sévères difficultés et les dangers qui peuvent résulter, au point de vue financier, des énormes emprunts contractés par l'étranger, en prenant des mesures susceptibles de faire finir la guerre. »

## EN LISANT L'« OFFICIEL »

### Où va notre Argent ?

Ce que l'on fait des deniers versés par les contribuables

Le Journal Officiel connaît, depuis la guerre, une vogue qui se manifeste par un très important tirage. Non pas que ce sévère organe présente par lui-même un attrait spécial, mais mieux parce qu'un numéro que vous payez la modeste somme de cinq centimes à un kiosque du boulevard, peut être revendu, dix minutes après, trois sous au poids du papier. Et puis, malgré tout, en feuilletant ses nombreuses pages, on apprend, il faut l'avouer, un nombre incalculable de choses.

Dimanche, ses 101 pages étaient particulièrement attrayantes. Ainsi sa saine et intéressante lecture m'a initié à la répartition des deniers publics.

La guerre, naturellement, en mange une énorme partie : la solde trimestrielle de l'armée est de 520.559.000 francs — et ne sont pas compris les frais de solde de la Garde Républicaine, de justice militaire, l'entretien des prisonniers, les frais de matériel, etc., etc..

Mais le ministère de la guerre ne touche pas seulement pour les besoins... Parmi d'autres crédits, un crédit lui est également ouvert,

396.000 francs sont inscrits au chapitre des « Croix de guerre, frais de décorations, insignes, etc. ». Plus de cent cinquante mille francs sont destinés à l'impression des diplômes d'honneur accordés aux familles des militaires tués à l'ennemi. Peut-être serait-il préférable d'ajouter cette somme au budget des retraites militaires, qui n'atteint actuellement que 69 millions, supérieur seulement de 37 millions à celui des pensions civiles.

La prise des films militaires que nous allons contempler au cinéma est subventionnée par le département de la guerre pour une somme annuelle de 400.000 francs.

Afin que M. Angot nous apprenne, quand le froid sévit, qu'une vague de chaleur n'est pas signalée, le ministère de l'Instruction publique accorde 84.000 fr. à l'Observatoire de Paris. La publication de la carte photographique du ciel coûte annuellement 61.000 francs.

Les futures gloires de la France, les « petites Conservatoires », sont évaluées chaque trimestre à 65.000 francs. Pendant le même temps, 371.000 francs sont distribués aux théâtres où chante Mlle Chenal, où déclame M. de Frenay, où danse M. Aveline.

Mais si l'art chorégraphique et l'art musical sont bien traités par notre budget, l'art culinaire y est encore plus estimé.

Le ministère de la marine sait particulièrement ce qu'est la bonne chère. Bon an, mal an, il consacre 9 millions à cet intéressant chapitre, inscrit au Journal Officiel « Traitement de table ».

Les affaires étrangères ignorent que les petits cadeaux entretiennent l'amitié : sur son important crédit, 8.125 francs sont seulement sacrifiés pour les présents diplomatiques. Il est vrai que sur une somme totale de 13.611.698 francs accordée par le budget, presque la moitié, soit plus de 6 millions, sont inscrites aux dépenses secrètes.

Alors !

Le budget des affaires étrangères réserve 14.125 francs aux frais d'entretien de l'ambassade ottomane. Ce qu'est cette ambassade et ce que sont ces frais d'entretien ? j'avoue l'ignorer.

Les grandes choses ne coûtent pas cher. La participation de la France à la Cour d'arbitrage de La Haye, les frais de justice et d'arbitrage international reviennent à 7.365 francs ; de même le chapitre de délimitation des frontières n'est inscrit que pour 500 francs ; on le voit, pour s'arranger, une somme très modeste est seulement nécessaire. Si ces 7.865 francs étaient bien employés...

Pour contrôler les dépenses de l'administration, il existe, nous apprend le budget du ministère des finances, une Cour des Comptes. Le matériel de cette institution revient annuellement à 64.000 francs. On pense que ces 64.000 francs de matériel... Un opticien nous assure que l'achat de lunettes, nécessaires à l'examen des comptes, entame les crédits très gravement. Peut-être. Mais il est extraordinaire que ces lunettes ne montent pas les « fissures du papier ».

Le ministère de la justice, tout comme le ministère de la guerre, consacre une importante somme à la... ce département a aussi un crédit de 76.000 francs pour les médailles au Conseil des Prud'hommes.

Mais, hélas ! l'Officiel nous apprend aussi une triste chose : par ces temps d'héroïsme le courage est rare.

A l'intérieur tout au moins — puisque les récompenses pour belles actions ne montent qu'à 250 francs.

La République française n'oublie pas les bons serviteurs de sa majesté le roi Louis-Philippe, 180 francs sont inscrits aux « pen-

sions et indemnités aux membres de l'ancienne liste civile et du domaine privé du roi Louis-Philippe. »

Une vieille convention datant de 1860 veut également qu'une rente soit offerte aux ecclésiastiques Sardes. Mais comme ces braves gens ne peuvent raisonnablement plus profiter de cette pension, nous sommes obligés de supposer qu'ils ont eu des enfants et que l'indemnité est versée sur la tête de ces enfants, qui actuellement en sont bénéficiaires.

Les anciens professeurs de théologie ont rendu, paraît-il, de grands services à notre cause nationale, une rente de 38.000 francs leur étant encore versée.

Et puisqu'il est dit que toujours l'Eglise Romaine sera à la charge de notre gouvernement républicain, 160.000 francs sont chaque année gâchés pour la « gestion » des biens ecclésiastiques.

Henri DIE.

## BOURSE DE PARIS

Forêts d'Etat : Français 3 0/0, 61.30 ; 5 0/0, 88.35 ; 5 0/0 non lib., 88.45. — Russe 5 0/0 1906, 76.50.

Actions diverses : Compagnie algérienne, 1.310 — Esat, 780. — Lyon, 1.000. — Mich., 945. — Suez, 4.260. — Voitures, 335. — Dynamite, 775. — Pathé, 144.50. — Penarroya, 1.820. — Sels gemmes, 290. — Téléphones, 410. — Tabacs des Philippines, 792. — Edison, 500. — Acieries de France, 810. — Arago, 640. — Paris Botte, 705. — Chargeurs Réunis, 1.370. — Havraises Péninsulaire, 1.775.

## A BATONS ROMPUS

Quoique, depuis longtemps, les transports amoureux aient eu, en ce qui me concerne, une crise définitive et sans espoir d'une amélioration flatteuse, je dois à la vérité d'avouer que je ressens encore quelque faiblesse pour l'élément féminin.

Est-ce par habitude de galanterie inoffensive ? Ou bien est-ce parce que, comme François I<sup>er</sup>, j'estime qu'une cour sans femmes, c'est une année sans printemps, je ne sais, mais je ne puis me résoudre à accepter de gaieté de cœur la décision que vient de prendre sir Francis Lloyd.

Ce notable anglais considère que l'uniforme d'officier doit inspirer un respect farouche aux foules et qu'en conséquence un chef doit donner l'exemple de la dignité.

J'avoue, pour ma part, que j'ai toujours subi le prestige de l'uniforme. Je me souviens qu'étant gamin, j'avais ébauché le rêve mirifique d'être un jour bedeau de Saint-Thomas d'Aquin.

Avec l'âge, le raisonnement m'est venu et mon rêve s'est effacé de lui-même.

Mais où sir Francis Lloyd n'est plus d'accord avec moi — ou plutôt où je ne suis plus d'accord avec lui — c'est lorsqu'il juge que la compagnie d'une blonde coquette ou d'une rousse grassouillette est incompatible avec le port d'un uniforme de lieutenant, de capitaine, voire de colonel.

Partant de cette appréciation, il vient d'interdire aux officiers en permission à Londres de sortir dans la rue accompagnés d'autres dames que leurs mères, leurs épouses ou leurs sœurs.

Ceci fortifiera davantage l'amour du « home » que l'Anglais a tout aussi développé que le besoin de colonisation.

Peut-être les gradés britanniques ne souffriront pas de ce cavalier seul obligatoire.

Mais, voyez-vous le scandale que provoquerait un tel décret à Paris. Ce serait la mort du commerce. Ce serait la fin de ce petit passe-temps qui, pour être l'amusement des amants, n'est pas la tranquillité des maris ; la marraine.

La marraine ! c'est pour nous une institution née de la guerre, mais à laquelle nous tenons comme à un préjugé. Nous avons retourné le proverbe : « Qui guerre a, femme a », disons-nous aujourd'hui.

Supprimer la marraine, ce serait peut-être conjurer la crise du papier, ce serait sans doute une diminution de travail dans les commissariats de police où le « visa » des petites annonces n'exigerait plus d'employés supplémentaires, mais ce serait certainement une cause de mécontentement. Les femmes qui ont subi stoïquement tous les inconvénients de l'état de guerre, qui ont jeté au orties la robe de soirée, qui ont grelotté devant l'âtre vide, qui ont accompli maints autres sacrifices, n'accepteraient pas celui-là.

Qui sait, ce serait peut-être l'origine d'une émeute sanglante.

Mais le gouverneur de Paris n'a vraisemblablement point les mêmes rieurs que sir Francis Lloyd.

Monsieur BADIN.



